

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration**LE PRÉSIDENT,**

- Vu** le code de l'Éducation, notamment l'article L.712-2 et L.712-3 ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président ;

DECIDEArticle 1

Les tarifs des diverses prestations de restauration de l'ESPÉ sont fixés selon les modalités en annexe.

Article 2

La présente décision entre en vigueur à compter du 28 juin 2013.

Article 3

Le Directeur général des services par intérim et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée de manière permanente à la Présidence, dans les locaux de l'ESPÉ, et publiée sur le site intranet de l'établissement.

Fait à Nancy, le 16 octobre 2013



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis
au Recteur, Chancelier des Universités le

17 OCT. 2013



**TARIFS DE RESTAURATION
AU 1ER SEPTEMBRE 2013
APPROUVES PAR LE CONSEIL D'ECOLE DU 28 JUIN 2013**

COMMENSAUX : REPAS ou PRESTATIONS AU TICKET	TARIFS au 1er septembre 2013
Etudiants en restaurant conventionné *	3,10 €
Etudiants en restaurant non conventionnés	3,50 €
Personnels dont l'indice nouveau majoré est inférieur ou égal à 350	3,00 €
Professeurs stagiaires et personnels dont l'indice est compris entre 351 et 466 inclus	4,10 €
Personnels dont l'indice est compris entre 467 et 618 inclus	5,70 €
Extérieurs conventionnés et personnels dont l'indice est supérieur ou égal à 619	6,10 €
Passagers	8,20 €
Repas 1 plat cafétéria Metz-Montigny	2,80 €
Boisson au verre	1,00 €

* Le principe de suivre l'augmentation décidée par arrêté national du CNOUS a été adopté par délibération du Conseil d'Ecole du 08/10/2010

COMMENSAUX : OFFRE RECEPTION (prix par personne)	TARIFS au 1er septembre 2013
Thé ou Café ou Chocolat	1,00 €
Collation I (café-thé-chocolat + biscuits)	2,60 €
Collation II (café-thé-chocolat + gâteau maison)	3,10 €
Apéritif I (vin blanc à l'unité + biscuits salés)	3,00 €
Apéritif II (crémant à l'unité + 3 réductions par personne)	5,00 €
Apéritif III (champagne à l'unité + 5 réductions par personne)	8,00 €
Repas du jour au self	6,10 €
Repas du jour au self + vin + café	7,70 €
Plateau repas	10,00 €
Buffet avec apéritif I - vin - café	12,00 €
Repas I en salle à manger	15,25 €
Repas II en salle à manger	18,40 €
Repas III en salle à manger	22,50 €
Repas VI en salle à manger	28,60 €
Repas V en salle à manger	35,00 €
Repas III en salle à manger (nappage tissu)	22,50 €
Repas VI en salle à manger (nappage tissu)	28,60 €
Repas V en salle à manger (nappage tissu)	35,00 €
Vernissage	5,00 €